



Fondation du Val-de-Travers en faveur des personnes âgées

Mission et Philosophie Institutionnelle

Nos institutions ont pour mission d'accueillir des personnes âgées ne pouvant plus vivre à domicile.

Dès lors notre rôle est d'offrir un lieu de vie adapté à chacun, dans lequel le bien-être de la personne accueillie est notre priorité. Dans ce sens, les valeurs humaines telles que le respect, la chaleur humaine et la sécurité constituent ensemble la base de l'accueil dans nos structures.

Dans nos EMS, chaque résident dispose de sa chambre individuelle et profite ainsi d'un espace à lui seul qu'il peut occuper librement selon ses envies et ses goûts.

Du personnel compétent – formé aux approches de type Humanitude et Méthode Montessori adaptée aux personnes âgées – fournit des prestations de qualité que ce soit au niveau des soins, de l'hôtellerie ou de l'animation.

La vie dans nos structures est ponctuée par de nombreuses animations et activités culturelles, sans oublier l'aspect spirituel.

Le respect des valeurs et habitudes de vie de chacun est au centre du concept d'accompagnement de nos institutions de façon à garantir qu'il gardera toujours **dignité** et **liberté** dans un contexte visant à conserver son **autonomie** le plus longtemps possible.

Les objectifs de nos structures d'accueil sont les suivants :

- **Un lieu de vie aménagé pour la clientèle accueillie**
- **Un établissement conforme aux règles d'hygiène et de sécurité**
- **Un service hôtelier adapté aux attentes des personnes**
- **Un accueil personnalisé pour chacun**
- **Un accompagnement soignant respectant les droits et libertés individuelles**
- **Le maintien des liens sociaux par l'ouverture sur l'extérieur et l'intégration des proches**
- **Des collaborateurs avec les compétences requises**
- **Une organisation des services médicaux et des soins qui garantit la sécurité et la qualité des prestations**
- **L'autonomie et la prévention contre la maltraitance sont des valeurs essentielles des collaborateurs**
- **Un suivi attentif jusqu'au moment du départ**
- **Les sources de satisfaction et d'insatisfaction sont enregistrées et guident la direction**





Les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs sont les suivants :

1. Un lieu de vie aménagé pour la clientèle accueillie

- Des abords propres et accueillants ainsi qu'un accès facilité
- Des lieux de vie confortables et conviviaux
- Des locaux adaptés et sécurisants
- Des chambres individuelles confortables et fonctionnelles
- Des locaux sanitaires adaptés et en suffisance

2. Un établissement conforme aux règles d'hygiène et de sécurité

- Des locaux propres et sans odeur incommode
- Le respect des règles d'hygiène hospitalière, des directives de prévention de l'infection, de l'évacuation des déchets médicaux de la prévention des risques alimentaires et des mesures de santé-sécurité au travail

3. Un service hôtelier adapté aux attentes des personnes

- Des repas variés, adaptés et servis selon les règles hôtelières
- Un chef de cuisine spécialisé en cuisine diététique
- Tout le linge maintenu propre et en bon état
- Le ménage quotidien de tous les locaux
- Un concept d'animation socio culturelle adapté

4. Un accueil personnalisé pour chacun

- Une documentation claire et complète à disposition du public intéressé
- La signature d'un contrat décrivant clairement les droits et devoirs de chacune des parties
- Une aide et des conseils dans les démarches utiles à la couverture des frais de séjour

5. Un accompagnement soignant respectant les droits et libertés individuelles

- Une prise en soins individualisée dans le respect des libertés et des droits de la personne
- Le respect de la dignité et du droit à l'intimité
- Le respect de l'histoire de vie et des habitudes de vie des résidents
- L'intégration des collaborateurs soignants dans les projets d'animation socio culturelle en groupe et/ou individuelle, organisés régulièrement

6. Le maintien des liens sociaux par l'ouverture sur l'extérieur et l'intégration des proches

- Les résidents, leurs proches et les visiteurs sont informés sur la vie dans l'établissement. Ils sont bienvenus et reçoivent des informations personnalisées





- L'établissement est ouvert sur l'extérieur et intégré à la vie locale
- Les résidents peuvent communiquer avec l'extérieur simplement et rapidement, ils peuvent téléphoner en toute liberté, les messages laissés pour eux leur sont rapidement transmis

7. Des collaborateurs avec les compétences requises

- Les conditions de travail sont clairement définies
- Les responsabilités et fonctions de chacun sont décrites
- L'engagement individuel des employés à traiter les personnes avec humanité ainsi qu'à respecter les principes d'accompagnement selon Maria Montessori
- L'engagement du personnel et son suivi durant le temps d'essai est basé sur des critères précis
- Le personnel est évalué régulièrement dans un but formatif
- Une planification annuelle de la formation continue est élaborée, et des plans de formation évolutifs et personnalisés sont possibles. Les formations proposées, donnent une large place aux approches qui favorisent et développent l'amélioration de la relation humaine dans les soins aux personnes âgées
- Les effectifs du personnel sont qualitativement et quantitativement en adéquation avec les besoins des résidents
- Les collaborateurs bénéficient d'un encadrement par les responsables de secteur, garants de la philosophie et du bon fonctionnement des services
- Les collaborateurs disposent des ressources matérielles nécessaires à la bonne exécution des tâches qui leur sont confiées

8. Une organisation des services médicaux et des soins qui garantit la sécurité et la qualité des prestations

- L'intervention et les responsabilités médicales sont clairement définies
- Les prescriptions médicales sont exécutées par du personnel qualifié
- La traçabilité des médicaments est garantie
- La continuité des soins, ainsi que les interventions de nuit sont assurées
- Le dossier individuel du résident permet une vision globale de la personne et sert à la coordination des interventions

9. L'autonomie et la prévention contre la maltraitance sont des valeurs essentielles des collaborateurs

- Les collaborateurs veillent à la prévention et au maintien de l'autonomie
- Le recours aux mesures de contraintes est strictement limité et documenté et le cas échéant, réévalué régulièrement
- Des cours sur la maltraitance sont organisées pour les collaborateurs

10. Un suivi attentif jusqu'au moment du départ.

- Des transferts vers un autre établissement ou des retours à domicile sont organisés
- L'accompagnement de fin de vie est assuré dans la dignité et le respect
- Les directives anticipées sont respectées





- Un concept de soins et d'accompagnement dans les situations de fin de vie ainsi que des équipes formées en soins palliatifs

11. Les sources de satisfaction et d'insatisfaction sont enregistrées et guident la direction

- Les événements qui témoignent du niveau de satisfaction des résidents sont enregistrés
- La direction entretient un climat de confiance propre à favoriser les réflexions critiques des résidents comme du personnel
- Un concept de gestion des plaintes permettant d'exprimer ses doléances

mise à jour octobre 2024
liliane hochstrasser, directrice

